ALEC AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT DU PAYS DE RENNES

Procès-Verbal d'élection partielle des membres du Conseil d'Administration de l'association – 20-26 juin 2025 – Rectificatif suite au retrait d'un candidat

Le procès-verbal précédemment établi le 27 juin 2025 fait état des résultats suivants à l'élection partielle des membres du Conseil d'Administration de l'Agence Locale de l'Energie et du Climat du pays de Rennes – collège des acteurs privés - ayant eu lieu du 20 au 26 juin 2025 :

EDF et Energies du Pays de Rennes sont élus au collège des Acteurs Privés.
CIREN et Manergy sont à égalité de voix.
Il sera procédé à un nouveau vote électronique pour pourvoir au 3ème siège vacant du collège des Acteurs privés.

Le 30 juin 2025, CIREN a retiré sa candidature.

Par conséquent, le 3e siège vacant est automatiquement attribué à Manergy, représentée par Antoine DELAUNAY.

Le présent procès-verbal sera transmis à la Préfecture.

A Rennes

Le 1er juillet 2025

Olivier DEHAESE
Président de l'ALEC du Pays de Rennes